



2011

**Connor, Clark & Lunn  
Catégorie Capital Inc.  
(Catégorie Portefeuille  
équilibré, Série 1)**

Rapport Annuel

30 juin 2011

**Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc., catégorie Portefeuille équilibré, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré)**

**Message aux actionnaires**

**28 septembre 2011**

**Chers investisseurs,**

C'est avec plaisir que je vous présente le deuxième rapport annuel de la Catégorie Portefeuille équilibré, série 1, de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (Catégorie Portefeuille équilibré) (le « Fonds ») pour l'exercice clos le 30 juin 2011. Le Fonds a été créé le 20 avril 2010 en tant que nouvelle catégorie de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. Dans un souci de rentabilité, le nouveau Fonds investit dans la catégorie institutionnelle du Portefeuille équilibré Connor, Clark & Lunn (le « portefeuille »), qui est gérée par Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (« MPI »). Comme la rémunération de MPI est versée à même les honoraires de gestion du Fonds, il n'y a pas de doublement de frais.

Le portefeuille a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré, tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le portefeuille est largement diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation visent à offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe visent à limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre. Pour atteindre ces objectifs, MPI a retenu les services de plusieurs gestionnaires de portefeuille, chacun ayant sa spécialité propre. Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée (« Gestion privée ») a été retenue pour déterminer la répartition appropriée des fonds devant être investis dans les différentes catégories d'actif. Les gestionnaires de portefeuille ci-après ont été sélectionnés pour établir la répartition de l'actif ou investir les actifs attribués à leur catégorie d'actif. En outre, ils sont entièrement responsables de la sélection des titres et ont pleins pouvoirs à cet égard :

- Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (GPCCL) – actions canadiennes (croissance à un prix raisonnable, ou stratégie « GARP »), titres à revenu fixe et titres de fiducies de revenu
- Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée – répartition de l'actif
- Investissement New Star Canada Inc. – actions du secteur EAEO
- Conseillers en placement PCJ Ltée – actions canadiennes (petite capitalisation)
- Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée – actions canadiennes (valeur)
- Baker Gilmore & Associés Inc. – titres à revenu fixe (court terme)
- Gyrus Investment Management Inc. – actions américaines

En sa qualité de gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif, Gestion privée surveille et rééquilibre périodiquement les placements sous-jacents du portefeuille afin de respecter les objectifs stratégiques établis en matière de répartition de l'actif. Pour ce faire, Gestion privée peut, à son entière discrétion, modifier sa stratégie de répartition ou encore ajouter ou supprimer des catégories d'actif en s'appuyant en partie sur des services de modélisation, de mise à l'essai ou de répartition de l'actif.

Le Fonds est en vente par l'intermédiaire de courtiers en valeurs mobilières et de planificateurs financiers, sous le code Fundserv CCL200. Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site Web, où vous trouverez des mises à jour trimestrielles de l'état de nos placements, de même que des renseignements complémentaires pertinents. Nous sommes heureux de vous compter parmi nos investisseurs et nous nous réjouissons déjà à la perspective de vous annoncer d'autres bons résultats.

Sincèrement vôtre,



W. Neil Murdoch  
Chef de la direction  
Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc.

## Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le présent rapport annuel sur le rendement de la Catégorie Portefeuille équilibré, série 1, de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (Catégorie Portefeuille équilibré) (le « Fonds ») présente des faits saillants financiers sans pour autant comprendre les états financiers annuels complets du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en écrivant à Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire ») à l'adresse suivante : Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn, Suite 300, 181 University Avenue, Toronto (Ontario) M5H 3M7, en appelant au 416 862-2020 ou en visitant le site Web du gestionnaire au [www.cclcapitalmarkets.com](http://www.cclcapitalmarkets.com) ou le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons susmentionnées pour demander un exemplaire des documents suivants du Fonds : les politiques et procédures relatives au vote par procuration, le registre des votes par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Les expressions « actif net », « actif net par action » ou « actif net établi selon les PCGR » s'entendent de la valeur établie conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada aux fins de la préparation des états financiers. Les expressions « valeur liquidative », « valeur liquidative par action » ou « valeur liquidative aux fins des opérations » s'entendent de la valeur établie pour les besoins des évaluations et des opérations conformément aux directives des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

### Objectifs et stratégie de placement

Le Fonds est une catégorie d'actions émises par Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Société »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 11 septembre 2009 aux termes de statuts constitutifs. L'objectif du Fonds est de produire une croissance du capital modéré en investissant dans un portefeuille très diversifié de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les porteurs de titres des sociétés en commandite accréditives Connor, Clark & Lunn ont reçu des actions de la Catégorie Ressources naturelles de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Catégorie Ressources naturelles ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs d'actions de la Catégorie Ressources naturelles peuvent remplacer leurs actions par des actions de catégorie Portefeuille équilibré avec un report d'imposition, et inversement.

En vue d'assurer la rentabilité du portefeuille, le produit tiré de l'émission d'actions de la Catégorie Portefeuille équilibré a été investi dans la catégorie institutionnelle (série I) du Portefeuille équilibré CC&L (le « portefeuille »), société d'investissement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Ontario et gérée par Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (le « gestionnaire de placements »). Le portefeuille a pour objectif de produire une croissance du capital modéré tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le portefeuille est largement diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation visent à offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe visent à limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre.

Pour atteindre ces objectifs, le gestionnaire de placements a retenu les services de plusieurs gestionnaires de portefeuille, chacun ayant sa spécialité propre. Les gestionnaires de portefeuille ci-après ont été sélectionnés pour établir la répartition de l'actif ou investir les actifs attribués à leur catégorie d'actif. En outre, ils sont entièrement responsables de la sélection des titres et ont pleins pouvoirs à cet égard :

- Baker Gilmore & Associés Inc. (« BGA ») : titres à revenu fixe (court terme)
- Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« GPCCL ») : actions canadiennes (croissance à un prix raisonnable, ou stratégie « GARP », titres de fiducies de revenu et actions donnant droit à des dividendes, ou stratégie « revenu et croissance ») et titres à revenu fixe (programme de placement de base)
- Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée (« Gestion privée ») : répartition de l'actif
- Gyrus Investment Management Ltd. (« Gyrus ») : actions américaines
- Investissement New Star Canada Inc. (« New Star ») : actions d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient (« secteur EAEO »)
- Conseillers en placement PCJ Ltée (« PCJ ») : actions canadiennes (petite capitalisation)
- Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée (« SRA ») : actions canadiennes (valeur)

En qualité de gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif, Gestion privée surveille et rééquilibre périodiquement les placements sous-jacents du portefeuille afin de respecter les objectifs stratégiques établis en matière de répartition de l'actif. Pour ce faire, Gestion privée peut, à son entière discrétion, modifier sa stratégie de répartition ou encore ajouter ou supprimer des catégories d'actif en s'appuyant en partie sur des services de modélisation, de mise à l'essai ou de répartition de l'actif.

## Risques

Les risques liés au placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux exposés dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

L'analyse exposée dans le présent document comporte des énoncés prospectifs. L'emploi de termes comme « prévoir », « pourrait », « s'attendre à », « estimer », « devrait », « croire » ou l'utilisation du conditionnel ou du futur dénotent des énoncés prospectifs. Ces énoncés rendent compte de l'avis du gestionnaire et des gestionnaires de portefeuille du Portefeuille équilibré relativement à des facteurs dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur le rendement du portefeuille et les distributions à l'égard des parts de celui-ci. Ces énoncés se fondent sur l'information disponible à la rédaction du présent rapport. Le gestionnaire du Fonds juge raisonnables les attentes que reflètent ces énoncés prospectifs et l'analyse. Toutefois, rien ne garantit que ces attentes ou l'analyse se révéleront justes. Par conséquent, le lecteur est avisé de ne pas s'y fier indûment. Ces énoncés sont valables uniquement à la date du présent rapport. Les événements et résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans ces énoncés prospectifs ou cette analyse.

## Événements récents

### *Modifications futures de méthodes comptables*

Le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a annoncé précédemment que les entreprises ayant une obligation d'information du public, y compris les fonds de placement, seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en remplacement des PCGR du Canada en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011. En juin 2010, le CNC a publié l'exposé-sondage intitulé « Adoption des IFRS par les sociétés de placement », qui propose aux sociétés de placement qui appliquent actuellement les exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 (la « NOC-18 »), « Sociétés de placement », publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), de reporter l'adoption des IFRS aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. En septembre 2010, le CNC a approuvé la possibilité, pour les sociétés de placement appliquant la NOC-18, de reporter de un an l'adoption des IFRS.

À son assemblée du 12 janvier 2011, le CNC a décidé de reporter à 2013 la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les sociétés de placement et les fonds distincts des entreprises d'assurance-vie, étant donné que l'International Accounting Standards Board a annoncé à la fin de 2010 que son projet portant sur les sociétés de placement a été retardé et qu'il est peu probable qu'une norme définitive soit publiée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, soit la date d'adoption obligatoire alors prévue pour ces entités. Par conséquent, le Fonds n'appliquera pas les IFRS avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire du Fonds a entrepris des travaux visant à déterminer les principales répercussions qu'aura l'adoption des IFRS et est en voie d'élaborer un plan de transition, qui prévoira notamment l'identification des différences entre les méthodes comptables actuelles du Fonds et celles qui devraient s'appliquer en vertu des IFRS, de même que la prise de toute décision requise relativement aux choix de méthodes comptables et à la mise en œuvre des nouvelles normes ainsi que la détermination de leur incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds. À ce jour, la direction a déterminé que le basculement aux IFRS n'aura aucune incidence importante sur l'actif net par part. Elle réévaluera néanmoins les répercussions de la transition aux IFRS à la lumière de toute nouvelle modification qui pourrait être apportée aux normes IFRS existantes.

## Résultats

### *Commentaire du gestionnaire de placements concernant le Portefeuille équilibré CC&L*

Au 30 juin 2011, l'actif net total du portefeuille s'établissait à 25,1 M\$. Au cours du premier semestre de 2011, les investisseurs qui détenaient des parts de série 1 du portefeuille ont obtenu un rendement de 1,2 %, ce qui représente un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte du portefeuille (composé à 40 % de l'indice obligataire universel DEX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (hors Canada), à 25 % de l'indice composé S&P/TSX et à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX) qui s'est élevé à 1,8 % pour la même période.

Le portefeuille demeure très diversifié et se compose de plusieurs catégories d'actif. Les changements touchant la composition du portefeuille sont étroitement surveillés et gérés par l'équipe de spécialistes en placement de Gestion privée, à laquelle le gestionnaire a confié la responsabilité de gérer activement la répartition de l'actif.

Les différents gestionnaires des diverses catégories d'actif ont obtenu des rendements variés au cours de la période écoulée. L'incidence de leur rendement supérieur ou inférieur en regard de leur indice de référence principal se répercutera sur les rendements du portefeuille dans son ensemble. Toutefois, du fait de la stratégie de répartition active, il faut savoir que l'effet de leur rendement sur le portefeuille varie constamment en fonction de la pondération de leur répartition.

### **Actions canadiennes**

Au premier semestre de 2011, GPCCL, gestionnaire de la composante actions canadiennes à grande capitalisation (stratégie « GARP »), a obtenu un rendement inférieur à celui de l'indice de référence (l'indice composé S&P/TSX), soit -0,6 % contre 0,2 %.

GPCCL est d'avis que les événements macroéconomiques ont donné le ton au deuxième trimestre. Les inquiétudes concernant la perturbation de l'approvisionnement en provenance du Japon, le resserrement de la politique monétaire en Chine, la résurgence de la crise de la dette en Grèce et la hausse des prix des denrées et de l'énergie ont incité les investisseurs à la prudence pendant la majeure partie du trimestre. L'indice composé S&P/TSX, qui avait atteint un sommet à la mi-avril, a baissé de plus de 10 %, les investisseurs ayant délaissé les actifs à haut risque. Une reprise du marché à la fin juin a réduit cette baisse de moitié.

Au deuxième trimestre, une surpondération dans le secteur des technologies et une sous-pondération dans les secteurs des services financiers, des télécommunications et des soins de santé se sont avérées nuisibles au rendement. L'incidence d'une sélection judicieuse des titres des technologies et de l'énergie a été réduite à néant par le faible rendement des titres des biens de consommation discrétionnaire, des biens de consommation de base et des matières premières. Les corrections boursières de l'ampleur de celles observées au deuxième trimestre de 2011 ne sont pas inhabituelles, mais GPCCL ne s'attend pas à ce que le ralentissement actuel se transforme en récession généralisée. Ce ralentissement est d'une ampleur similaire aux contextes difficiles que nous avons déjà observés, et GPCCL s'attend à ce que la reprise économique s'accélère à nouveau au deuxième semestre de 2011. Du point de vue stratégique, le positionnement du portefeuille demeure pour l'essentiel inchangé. GPCCL privilégie une croissance économique modérée mais positive, alimentée par les économies émergentes, les dépenses d'investissement des entreprises et les activités de fusions et d'acquisition, ainsi que par les sociétés qui sont en mesure d'accroître leurs dividendes au fil du temps.

En ce qui concerne la composante actions canadiennes (valeur), SRA a obtenu un rendement inférieur aux rendements du marché dans son ensemble pour le semestre clos le 30 juin 2011. Les placements ont dégagé un rendement de -0,2 %, se laissant distancer par l'indice de référence (indice composé S&P/TSX) qui a dégagé 0,2 %.

Le deuxième trimestre de 2011 a été difficile pour les marchés des actions, diverses craintes s'étant emparées des marchés. Selon SRA, les craintes portaient notamment sur les difficultés persistantes liées à la lourde dette de certains pays d'Europe (notamment la Grèce), la fin des mesures d'assouplissement quantitatif aux États-Unis, les inquiétudes concernant l'affaiblissement des marchés de l'habitation et de l'emploi aux États-Unis et la fragilité de la croissance économique en Chine. À la fin du trimestre, tous les marchés des actions mondiaux, à l'exception du Japon et de l'Allemagne, avaient enregistré une baisse.

La surpondération en titres de producteurs d'énergie a pesé sur le rendement, les cours des actions ayant baissé en même temps que le prix du pétrole au cours du trimestre. Toujours aux prises avec un certain nombre de difficultés, le fabricant du Blackberry, Research In Motion Limited, a nui au rendement. SRA estime toutefois que ces difficultés sont propres au produit et que la valorisation de l'action demeure intéressante. Elle conservera donc une position surpondérée en titres de cette société. Un marché en proie à l'inquiétude nuit non seulement aux titres surévalués mais aussi aux titres dont l'évaluation est raisonnable. SRA prévoit que la volatilité persistera, la reprise économique se heurtant à certains obstacles qui la ralentiront, mais estime toutefois que cette volatilité n'influera pas sur la capacité des sociétés à dégager des bénéfices à long terme. La patience du marché dans son ensemble sera probablement mise à l'épreuve, alors que les investisseurs seront à l'affût des événements financiers ou politiques qui feront l'actualité et y réagiront, parfois de façon excessive. Dans l'ensemble, le portefeuille est positionné en fonction d'une reprise économique, vu la valeur à long terme de bon nombre de ses titres des secteurs des matières premières et de l'énergie, ainsi que sa diversification et ses revenus de dividendes grâce à sa surpondération en titres des secteurs des banques, des biens de consommation discrétionnaire et des télécommunications.

PCJ, gestionnaire de la composante actions canadiennes (petite capitalisation), a fait face à un défi en juin alors que se terminait ce qui a été un trimestre difficile pour les actions. En juin seulement, un recul de près de 6 % pour les actions canadiennes à petite capitalisation a couronné une baisse de 8 % pour le deuxième trimestre et de près de 5 % depuis le début de l'exercice. Cette baisse s'explique par la persistance de facteurs macroéconomiques défavorables, en particulier la faiblesse prolongée de l'emploi aux États-Unis et un certain ralentissement de la croissance du PIB en Chine. Les éléments à l'origine de ces tendances sont les prix des métaux, du pétrole et des produits agricoles qui ont baissé en juin en raison surtout de l'incidence d'un éventuel fléchissement de la croissance économique mondiale. L'incertitude entourant la fin du deuxième trimestre de 2011 aux États-Unis s'ajoutant à ces facteurs, les intervenants du marché ont clairement signifié qu'ils entrevoyaient une tendance à la baisse. Les actions à petite capitalisation ont dégagé un rendement inférieur à celui des actions à grande capitalisation au cours du trimestre, les actifs à risque plus élevés ayant tendance à dégager des rendements moins élevés dans un marché baissier.

La sélection des titres dans le secteur des matières premières a été la principale entrave au rendement. Plus précisément, les actions des secteurs de l'or, de l'argent et des métaux précieux ont été les plus durement touchées au deuxième trimestre. À l'inverse, la sélection des titres du secteur des technologies de l'information a favorisé le rendement. Les écarts de rendement entre le portefeuille et l'indice de référence demeurant très grands, il est encore possible de faire de gains grâce à une sélection judicieuse des titres malgré la volatilité accrue. Malgré le recul du marché, PCJ demeure convaincue que les sociétés à petite capitalisation représentent un excellent choix. Bien que le pessimisme de certains investisseurs soit assuré, vu la tiédeur du contexte macroéconomique, les valorisations des actions demeurent très intéressantes. Traverser cette période demandera de la patience, mais les possibilités de hausse sont considérables étant donné la valorisation des actions et les prévisions de croissance des bénéficiaires. Dans le cadre de sa stratégie, PCJ continue de favoriser les secteurs sensibles au contexte économique.

Au premier semestre de 2011, le rendement de la composante des titres à petite capitalisation du portefeuille s'est établi à -4,7 %, contre -4,3 % pour l'indice de référence (l'indice S&P TSX des titres à petite capitalisation) à la même période.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, notre catégorie d'actif « revenu et croissance » a affiché un rendement de 7,7 %, surclassant ainsi facilement l'indice de référence (l'indice composé S&P/TSX), qui a affiché 0,2 %. Cette catégorie d'actif a pour objectif de produire un rendement pour les investisseurs par l'acquisition de titres de participation, de titres de fiducies de placement immobilier (« FPI ») et de titres de fiducies de revenu.

GPCCL est d'avis que les événements macroéconomiques ont donné le ton au deuxième trimestre de 2011. Les inquiétudes concernant la perturbation de l'approvisionnement en provenance du Japon, le resserrement de la politique monétaire en Chine, la résurgence de la crise de la dette en Grèce et la hausse des prix des denrées et de l'énergie ont incité les investisseurs à la prudence pendant la majeure partie du trimestre. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse lorsque les données économiques publiées ont confirmé que l'économie mondiale entrait dans une phase de ralentissement.

Ces perspectives peu encourageantes ont pesé sur le marché canadien des actions, les secteurs sensibles au contexte économique comme les technologies, l'énergie et les matières premières ont tous affiché d'importantes pertes. Le portefeuille a une exposition réduite à ces secteurs et privilégie les titres axés sur le revenu qui ont contribué à préserver le capital et assurer le rendement. Le rendement supérieur est aussi attribuable à une sélection judicieuse des titres dans les secteurs de l'énergie et des services publics. Dans le secteur bancaire, GPCCL prévoit que les banques de qualité supérieure commenceront à dégager des rendements supérieurs et a donc concentré l'exposition du portefeuille dans les trois plus grandes banques (Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion et Banque de Nouvelle-Écosse).

Comme il a été mentionné précédemment, les corrections boursières de l'ampleur de celles observées au deuxième trimestre de 2011 ne sont pas inhabituelles, mais GPCCL ne s'attend pas à ce que le ralentissement actuel se transforme en récession généralisée. Ce ralentissement est d'une ampleur similaire aux contextes difficiles que nous avons déjà observés, et GPCCL s'attend à ce que la reprise économique s'accélère à nouveau au deuxième semestre de 2011.

### ***Actions mondiales***

Selon New Star, gestionnaire de la composante actions du secteur EAEO, les marchés des actions mondiaux ont subi les répercussions de plusieurs événements macroéconomiques qui ont entraîné un ralentissement de l'économie mondiale et ébranlé la confiance des investisseurs. Les rendements des pays de la zone euro ont été inégaux, ces pays comprenant les marchés ayant obtenu les meilleurs et les pires rendements de l'ensemble des marchés : l'Irlande, l'Allemagne et la France sont arrivées bonnes premières tandis que la Grèce, le Danemark et la Finlande ont été les derniers.

L'importance des positions à l'échelle des pays a encore été réduite au sein du portefeuille. La sous-pondération en Allemagne a été réduite en raison de l'amélioration des rendements, qui a été prise en compte dans le portefeuille par l'ajout d'une nouvelle position dans la société de soins de santé Bayer AG et par une augmentation de la position dans Deutsche Telekom AG. Au Japon, les signaux macroéconomiques à l'échelle du pays se sont améliorés, de nombreuses sociétés ayant réussi à rétablir la production beaucoup plus tôt que prévu, et la sous-pondération au Japon a été réduite de moitié.

Parallèlement, en raison de l'affaiblissement des bénéficiaires annoncés, la sous-pondération en titres de la Suisse a été accrue par la vente de l'assureur Zurich Financial Services AG. À l'échelle sectorielle, le portefeuille a délaissé les titres cycliques en réduisant ses positions dans les secteurs de l'énergie, des matières premières, des industries et des technologies. Dans le secteur de l'énergie, les titres de la société norvégienne Statoil ASA, de la société italienne Eni SpA et de British Petroleum plc ont tous été vendus. Le produit de ces ventes a été réinvesti principalement dans les secteurs des soins de santé, des télécommunications et des biens de consommation de base. L'acquisition la plus importante dans le secteur des soins de santé a été la société pharmaceutique française Sanofi SA.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, la composante actions étrangères du secteur EAEO du portefeuille a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence (indice MSCI EAEO), soit -2,1 % contre 2,3 %.

Aux États-Unis, pour le semestre clos le 30 juin 2011, Gyrus a obtenu un rendement inférieur à celui de l'indice S&P 500. La composante actions américaines du portefeuille a enregistré un rendement de 1,6 %, contre 3,0 % pour l'indice de référence.

Selon Gyrus, les rendements du S&P 500 ont stagné au deuxième trimestre. Manifestement, la reprise de l'économie américaine reste lente par rapport à la norme. Au premier trimestre, le PIB des États-Unis s'est établi à 1,9 % et les économistes prévoient qu'il sera encore à ce niveau au deuxième trimestre. De nombreux indicateurs économiques affichent aussi un ralentissement, notamment l'indice manufacturier mondial de l'ISM, qui fait l'objet d'une surveillance continue. Bien qu'il soit demeuré au-dessus de 50, niveau correspondant à une croissance économique, depuis août 2009, l'indice a enregistré une baisse au début de l'année. Gyrus continue de croire qu'une croissance modérée est le scénario le plus probable, car l'inflation reste peu élevée et les banques centrales vont maintenir les taux d'intérêt bas afin de stimuler la croissance.

La progression de l'emploi est essentielle à la viabilité de la reprise. Les données décevantes publiées récemment sur l'emploi s'expliquent par les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement au Japon, les conditions météorologiques difficiles qui ont sévi au premier trimestre et l'incertitude créée par la crise de la dette souveraine en Europe. Les marchés dans leur ensemble ont réagi aux problèmes persistants liés à la dette en Europe. Le gouvernement grec a pris certaines mesures d'austérité budgétaire, qui ne suffiront toutefois probablement pas à régler le problème. Le moment de rendre des comptes a simplement été reporté et la Grèce, l'Irlande et probablement le Portugal auront à restructurer leur dette. De leur côté, les sociétés américaines continuent d'enregistrer des bénéfices élevés qui s'ajoutent à leurs bilans déjà solides. Une gestion du capital fondée sur l'augmentation des dividendes et le rachat d'actions et certaines activités de fusions et d'acquisition devraient créer une conjoncture favorable pour le marché.

Les secteurs des soins de santé et des services publics ont dégagé des rendements élevés pour le trimestre tandis que les secteurs des services financiers et de l'énergie ont accusé un recul. Au deuxième trimestre, le portefeuille a acquis une position dans Transocean Ltd. et vendu Hewlett Packard Company. La stratégie de Gestion privée pour la composante actions américaines du portefeuille est de conserver des caractéristiques de valeur similaires à celles du S&P 500 tout en affichant des paramètres de croissance supérieure et en maintenant une répartition sectorielle neutre.

### ***Titres à revenu fixe***

BGA, gestionnaire de la composante obligations à court terme, a obtenu un rendement supérieur à celui de l'indice obligataire à court terme DEX au premier semestre de 2011. BGA a obtenu un rendement de 2,1 %, comparativement à 1,8 % pour l'indice de référence (indice obligataire à court terme DEX).

Selon BGA, l'aversion pour le risque est réapparue sur les marchés financiers à l'échelle mondiale au deuxième trimestre de 2011, les inquiétudes grandissantes concernant la possibilité de défaut de la part de la Grèce qui se sont ajoutées aux données économiques affaiblies et à la hausse du prix du pétrole ayant contribué à faire reculer un peu plus le rendement des obligations d'État. Les marchés boursiers ont chuté et les investisseurs des marchés du crédit se sont tournés vers la qualité, vu le contexte d'incertitude économique croissante. L'économie américaine a continué à ralentir, les prévisions des entreprises annonçant une croissance plus retenue. Le Canada a aussi subi les répercussions des événements mondiaux. Même si la confiance des entreprises demeure grande, les dépenses de consommation ont commencé à ralentir par suite de la hausse des prix du pétrole et des efforts des ménages pour réduire leur niveau d'endettement en prévision d'une hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

Bien que les dépenses budgétaires aient considérablement soutenu la demande intérieure pendant la crise du crédit, les dépenses du gouvernement risquent maintenant de freiner la croissance, car le gouvernement conservateur majoritaire qui vient d'être élu s'est engagé à éliminer le déficit d'ici 2014. Malgré une hausse inattendue de l'inflation sous-jacente qui s'est établie à 1,8 % en mai, la Banque du Canada n'a pas changé ses taux d'intérêt et a maintenu ses prévisions prudentes qui s'expliquent par la force du dollar canadien et la crise des créances souveraines en Europe.

Les taux d'intérêt restent très bas de manière générale, surtout au Canada, où la confiance sans faille des entreprises devrait favoriser l'investissement et l'embauche. Nous prévoyons que la Banque du Canada commencera à rehausser de nouveau son taux de financement à un jour au deuxième semestre de l'exercice. Pour la période, les rendements des obligations du gouvernement du Canada à deux ans ont perdu 27 points de base pour s'établir à 1,60 %, tandis que les rendements des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans ont perdu 41 points de base pour s'établir à 2,36 %. Le portefeuille demeure surpondéré en titres de grande qualité du secteur des services financiers et en titres notés AAA. Il demeure également sous-pondéré en titres notés BBB, car BGA estime que les risques qui menacent l'économie mondiale demeurent et, dans ce contexte, elle préfère les titres de qualité plus élevée.

Du côté des obligations de base, GPCCL est d'avis que l'économie mondiale a subi un important ralentissement au deuxième trimestre de 2011, la perturbation de l'approvisionnement en provenance du Japon, la résurgence de la crise de la dette souveraine en Europe et les conditions météorologiques difficiles ayant eu une incidence défavorable sur le rythme de la croissance. Une croissance économique plus lente que prévu et les inquiétudes concernant la dette européenne se sont traduites par des rendements à long terme se rapprochant des creux atteints précédemment. Aux États-Unis, la croissance a ralenti après que les entreprises aient réduit leurs importantes dépenses par suite de l'incidence négative de la hausse des prix des denrées et de l'énergie et de l'essoufflement de la création d'emplois. Le Canada s'en est mieux sorti grâce aux dépenses importantes des entreprises et à une forte croissance de l'emploi, en dépit de la pression causée par l'appréciation du dollar.

À plus long terme, GPCCL prévoit que la croissance économique en Amérique du Nord s'accéléra de nouveau, ce qui se traduit par des prévisions économiques modérément positives pour le reste de 2011. Bien que plusieurs facteurs favorables viennent à l'appui de ces prévisions, GPCCL prévoit que l'influence des mesures de resserrement monétaire mises en place par les marchés émergents afin de maîtriser l'inflation dictera probablement le rythme de la croissance mondiale dans son ensemble. La convergence de facteurs externes, comme le risque de propagation des problèmes liés à la dette en Europe ou l'éventuelle résolution du problème de plafond de la dette aux États-Unis, pourrait aussi se traduire par une volatilité accrue sur le marché à court terme.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, le portefeuille d'obligations de base a surclassé l'indice obligataire universel DEX, son indice de référence. Le portefeuille a enregistré un rendement de 2,9 % pour la période, comparativement à 2,2 % pour l'indice de référence.

Des positions en obligations à rendement élevé ont été ajoutées au portefeuille en mars 2011. En ce qui concerne les obligations à rendement élevé, GPCCL est d'avis que la lenteur de la reprise économique mondiale et les inquiétudes concernant la crise de la dette en Europe ont miné la confiance qu'avaient les investisseurs à l'égard du marché du crédit depuis l'été dernier. Si cette situation a eu une incidence favorable sur les obligations d'État en Amérique du Nord et dans de nombreux autres pays en raison de la baisse considérable des taux d'intérêt qu'elle a entraînée, elle a eu un effet inverse sur le marché des obligations à rendement élevé où les écarts de taux se sont accrus. Les écarts de taux se sont davantage accrus par suite de l'augmentation de l'offre causée par les investisseurs qui se retiraient du marché.

En dépit de toutes les pressions qu'a subies récemment le marché de titres à rendement élevé, les taux sont dans l'ensemble demeurés près des creux historiques. Les émetteurs se sont montrés plus prudents au cours du trimestre, surtout aux États-Unis où le nombre total d'émissions a considérablement diminué, particulièrement en juin. Une situation similaire a été observée au Canada, où les nouvelles émissions ont aussi été peu nombreuses. La volatilité élevée devrait durer, du moins à court terme, étant donné que plusieurs problèmes, comme la crise de la dette souveraine en Europe et la situation de plafond de la dette aux États-Unis, pourraient persister. Toutefois, GPCCL demeure optimiste à l'égard du marché des titres à rendement élevé, qui présente actuellement des rendements élevés de plus en plus intéressants.

Entre le 2 mars 2011 (date depuis laquelle le Fonds investit dans des obligations à rendement élevé) et le 30 juin 2011, les placements en obligations à rendement élevé ont dégagé un rendement de 1,0 %. L'indice de référence (indice obligataire universel DEX) a enregistré un rendement de 2,4 % pour la même période.

### ***Opérations sur capitaux propres***

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de Catégorie Portefeuille équilibré aux termes du prospectus simplifié daté du 26 mars 2010. Le 20 avril 2010, un produit de 150 000 \$ a été tiré de l'émission de 15 000 actions au prix de 10,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de Catégorie Ressources naturelles peuvent remplacer leurs actions par des actions de Catégorie Portefeuille équilibré avec un report d'imposition, et inversement. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, un montant de 664 246 \$ a été transféré à la Catégorie Ressources naturelles en contrepartie de 63 684 actions de Catégorie Portefeuille équilibré (495 938 \$ en contrepartie 50 985 actions de Catégorie Portefeuille équilibré pour la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010). En outre, 29 433 actions de Catégorie Portefeuille équilibré ont été rachetées pour un coût total de 308 012 \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011. Aucun rachat n'a eu lieu au cours de la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

### ***Distributions***

De temps à autre, le Fonds peut verser des distributions aux actionnaires. Ce dernier verse chaque année son revenu aux fins fiscales et des gains en capital de façon à ne pas avoir à payer d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ces distributions sont versées sous forme d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, le Fonds a déclaré des distributions hors trésorerie de 311 295 \$ (néant au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010). Immédiatement après la distribution hors trésorerie, les actions du Fonds ont été regroupées de manière à ce que chaque actionnaire possède, après le regroupement, le même nombre d'actions du Fonds qu'avant la distribution.

## **Opérations entre apparentés**

### ***Frais de gestion***

Aux termes d'une convention de gestion (la « convention de gestion »), le Fonds a retenu les services du gestionnaire pour agir à titre de gestionnaire du Fonds. À titre de rémunération pour la coordination de l'organisation et la gestion des activités courantes et des affaires administratives du Fonds, le gestionnaire reçoit des frais de gestion annuels correspondant à un taux de 2,00 % de la valeur liquidative du Fonds, calculés et payés chaque mois à terme échu, taxes applicables en sus.

Au total, les frais de gestion facturés au Fonds pour l'exercice clos le 30 juin 2011 se sont élevés à 21 363 \$ (697 \$ pour la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010).

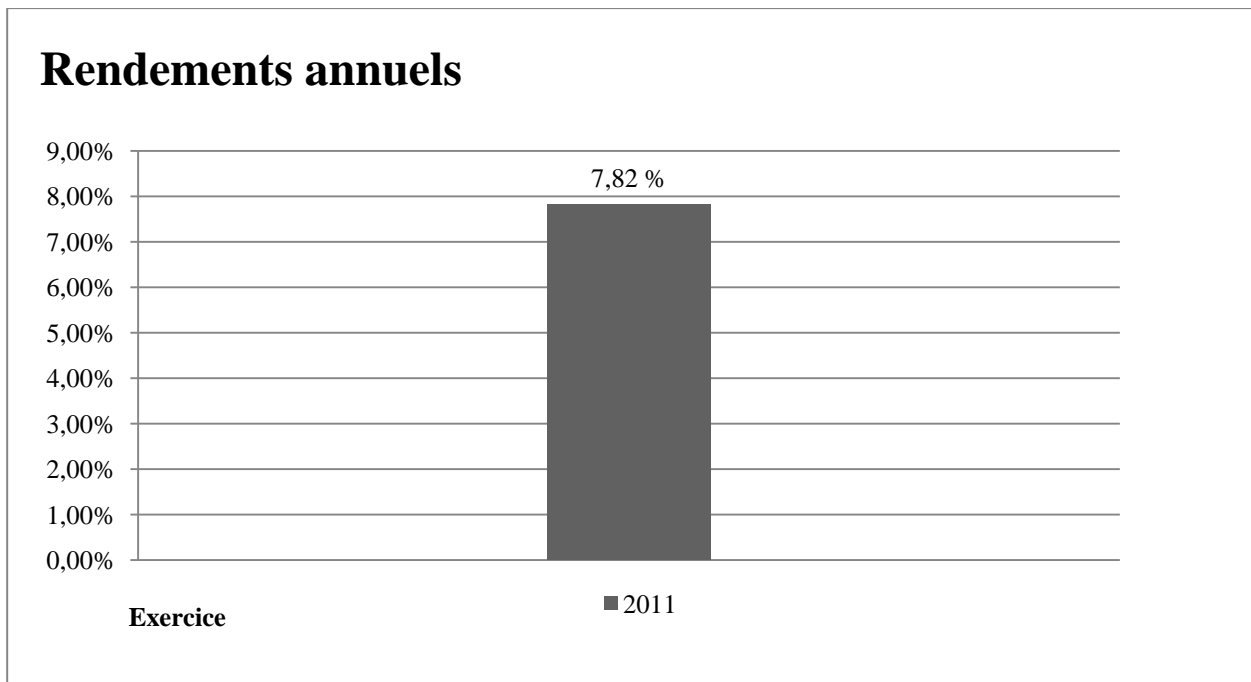
La rémunération que le gestionnaire verse au gestionnaire des placements est prélevée sur les frais de gestion dont il est question ci-dessus. Le gestionnaire et le gestionnaire de placements sont tous deux affiliés à Groupe financier Connor, Clark & Lunn. Tous les gestionnaires de portefeuille dont les services sont retenus par le gestionnaire de placements sont également affiliés à Groupe financier Connor, Clark & Lunn. Le gestionnaire de placements verse la rémunération des gestionnaires de portefeuille à même les honoraires qu'il reçoit du gestionnaire du Fonds.

### **Recommandations ou rapports du comité d'examen indépendant**

Le comité d'examen indépendant du Fonds n'a soumis à la direction du Fonds aucun rapport particulier ni aucune recommandation importante ou exceptionnelle au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 .

## Rendement passé

Le diagramme à barres ci-dessous fait état du rendement annuel des parts du Fonds, illustrant à la fois le rendement annuel pour l'exercice et le rendement composé annualisé depuis la création du Fonds, en supposant le réinvestissement de la totalité des distributions versées par le Fonds au cours de l'exercice indiqué dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ci-dessous ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, des distributions ni des autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé n'est pas forcément représentatif du rendement futur.



## Rendements composés annualisés

	Exercice précédent	Depuis la création
Selon la valeur liquidative	7,82 %	3,32 %
Indice de référence <sup>1)</sup>	12,87 %	8,17 %

1) Composé à 40 % de l'indice universel Scotia, à 30 % de l'indice MSCI Monde (hors Canada), à 25 % de l'indice composé S&P/TSX et à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX.

Le Portefeuille équilibré CC& L sous-jacent détenu par le Fonds comporte une pondération d'environ 30 % en actions canadiennes. Du côté des titres à revenu fixe, en moyenne environ 42 % de son actif est investi dans trois catégories d'obligations. Les 27 % qui restent sont répartis entre les actions américaines et les actions étrangères.

## Aperçu du portefeuille de placement au 30 juin 2011

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée à [www.cclcapitalmarkets.com](http://www.cclcapitalmarkets.com) et à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

	Valeur marchande \$	% de la valeur liquidative
<b>Portefeuille par catégorie</b>		
Fonds communs de placement	1 050 968	100,8 %
Trésorerie (découvert bancaire)	(2 088)	(0,2) %
<b>25 principaux émetteurs</b>		
Portefeuille équilibré CC& L, série I	1 050 968	100,8 %
Trésorerie (découvert bancaire)	(2 088)	(0,2) %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 040 599</b>	

## Aperçu des placements du Portefeuille équilibré CC& L au 30 juin 2011

Veillez noter que le produit de l'émission des actions du Fonds a été investi dans les titres de série I du Portefeuille équilibré CC&L. Le tableau suivant présente sommairement les placements du Portefeuille équilibré CC&L au 30 juin 2011 :

<b>Portefeuille par catégorie</b>	<b>Valeur marchande \$</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Titres canadiens	7 699 515	30,6 %
Titres américains	3 886 578	15,5 %
Titres internationaux	2 906 056	11,6 %
Titres à revenu fixe canadiens	6 721 805	26,7 %
Titres à revenu fixe internationaux	2 278 361	9,1 %
Trésorerie et équivalents	1 646 982	6,5 %
Autres actifs (passifs)	11 039	0,0 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>25 150 336</b>	<b>100,0 %</b>
<b>25 principaux émetteurs</b>		
iShares US High Yield bond Index Fund (CAD hedged)	1 907 565	7,6 %
Banque Toronto-Dominion	495 178	2,0 %
Banque de Nouvelle-Écosse	411 929	1,6 %
Banque Royale du Canada	404 103	1,6 %
Trésorerie	349 479	1,4 %
Banque Nationale, AB, 8 septembre 2011	349 059	1,4 %
Suncor Énergie Inc.	340 124	1,4 %
CIBC, 3,150 %, 2 novembre 2015	339 968	1,4 %
Province d'Ontario, 7,600 %, 2 juin 2027	318 020	1,3 %
Fiducie de capital TD (CATS III), 7,243 %, 31 décembre 2018	287 883	1,1 %
Province d'Alberta, 4,000 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2019	280 267	1,1 %
Banque Royale du Canada, 4,350 %, 15 juin 2015	279 162	1,1 %
Canadian Natural Resources Ltd.	275 328	1,1 %
Banque de Nouvelle-Écosse, BDP, 6 septembre 2011	249 265	1,0 %
Province de Québec, 4,500 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2019	237 868	0,9 %
Telus Corp., sans droit de vote	224 879	0,9 %
Société de financement GE Capital Canada, 5,530 %, 17 août 2017	220 097	0,9 %
Potash Corp. of Saskatchewan	218 943	0,9 %
Banque TD (CGR III), 5,763 %, 18 décembre 2017	213 269	0,8 %
Brookfield Asset Management inc., 5,290 %, 25 avril 2017	209 418	0,8 %
Province du Nouveau-Brunswick, 4,500 %, 2 juin 2020	195 266	0,8 %
Banque de Montréal, 3,979 %, 8 juillet 2016	189 170	0,8 %
Morgan Stanley, 4,900 %, 23 février 2017	187 601	0,7 %
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	187 029	0,7 %
Manulife Financial Corp.	184 122	0,7 %

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du Fonds depuis son lancement. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net du Fonds par action :

	30 juin 2011 <sup>1)</sup>	30 juin 2010 <sup>1)</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	<b>9,62</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,21	0,15
Total des charges	(0,47)	(0,13)
Gains réalisés (pertes) de la période	0,22	-
Gains non réalisés (pertes) de la période	0,57	(0,64)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>0,53</b>	<b>(0,62)</b>
<b>Distributions :</b>		
Revenu (à l'exclusion des dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Total des distributions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de la période<sup>3)</sup></b>	<b>10,36</b>	<b>9,62</b>

<sup>1)</sup> Résultats de la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

<sup>2)</sup> L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel d'actions en circulation à la date indiquée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur un nombre moyen pondéré de 90 066 actions en circulation au 30 juin 2011 (18 232 au 30 juin 2010).

<sup>3)</sup> Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par action.

Ratios et données supplémentaires :

	30 juin 2011	30 juin 2010 <sup>1)</sup>
Valeur liquidative (en milliers)	1 041	635
Nombre d'actions en circulation	100 236	65 985
Ratio des frais de gestion (annualisé) <sup>2)</sup>	4,56 %	6,84 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (annualisé) <sup>2)</sup>	4,56 %	6,84 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>3)</sup>	41,72 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations <sup>4)</sup>	0,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par action <sup>5)</sup>	10,38	9,63

<sup>1)</sup> Résultats de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est fondé sur le total des charges (à l'exception des commissions de courtage et des autres coûts de transaction) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative pendant la période.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille au moins une fois pendant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative pendant la période.

<sup>5)</sup> Un rapprochement de l'actif net selon les PCGR et de la valeur liquidative aux fins des opérations est présenté à la note 3 afférente aux états financiers.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de la **Catégorie Portefeuille équilibré, série 1, de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (Catégorie Portefeuille équilibré CC&L) (le « Fonds »)**, et toute l'information contenue dans le présent rapport ont été préparés par Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc., en sa qualité de gestionnaire du Fonds, et ont été approuvés par son conseil d'administration. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans d'autres parties du rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers ne sont pas précis du fait qu'ils renferment certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Le gestionnaire du Fonds a établi ces montants de façon raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. La direction s'est assurée que l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers.

L'audit des états financiers a été effectué, au nom des actionnaires, par PricewaterhouseCoopers/s.r.l./s.e.n.c.r.l. Les auditeurs ont effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir donner aux actionnaires leur opinion sur les états financiers.



W. Neil Murdoch  
Président et chef de la direction  
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.



Darren N. Cabral  
Vice-président et chef des finances  
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.

Toronto (Canada)  
**Le 28 septembre 2011**

Le 28 septembre 2011

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Aux actionnaires de

#### Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc.

(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

(le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état du portefeuille de placements au 30 juin 2011, les états de l'actif net aux 30 juin 2011 et 2010 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos le 30 juin 2011 et la période allant du 3 février 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, ainsi que les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 30 juin 2011 et 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice clos le 30 juin 2011 et la période allant du 3 février 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

**Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc.****(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

États de l'actif net

30 juin 2011 et 2010

	2011 \$	2010 \$
<b>Actif</b>		
Trésorerie	-	247 213
Placements à la juste valeur (coût – 1 008 877 \$; 643 250 \$ en 2010)	1 049 023	631 630
Distributions de fonds communs de placement à recevoir	-	1 812
	<u>1 049 023</u>	<u>880 655</u>
<b>Passif</b>		
Montant à payer au titre de l'achat de placements	-	245 000
Découvert bancaire	2 088	-
Créditeurs et charges à payer	6 520	357
Frais de gestion à payer	1 760	697
	<u>10 368</u>	<u>246 054</u>
<b>Actif net et capitaux propres</b>	<u>1 038 655</u>	<u>634 601</u>
<b>Actions émises et en circulation</b> (note 4)	<u>100 236</u>	<u>65 985</u>
<b>Actif net par action</b>	<u>10,36</u>	<u>9,62</u>

Approuvé par le gestionnaire,



Administrateur



Administrateur

**Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc.****(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

États des résultats

Exercice clos le 30 juin 2011 et période allant du 20 avril 2010 (date de la création) au 30 juin 2010

	2011 \$	2010 \$
<b>Revenu</b>		
Distributions de fonds communs de placement	19 003	2 653
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 6)	21 363	697
Droits de garde et autres frais liés aux actionnaires (note 5)	13 825	561
Frais de service (note 6)	5 029	172
Honoraires du comité d'examen indépendant	942	-
Coûts d'impression	915	-
Honoraires de l'agent des transferts	524	828
Charge d'intérêts	96	-
Droits de dépôt	44	-
Frais juridiques	-	112
	42 738	2 370
<b>Revenu (perte) de placement pour l'exercice</b>	(23 735)	283
<b>Gain réalisé et non réalisé net (perte) sur placements</b>		
Gain réalisé net (perte) sur placements	19 789	-
Gain non réalisé (perte) sur placements	51 766	(11 620)
<b>Gain net (perte) sur placements</b>	71 555	(11 620)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>	47 820	(11 337)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par action*</b>	0,53	(0,62)

\* (d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice)

**Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc.****(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

États de l'évolution de l'actif net

**Exercice clos le 30 juin 2011 et période allant du 20 avril 2010 (date de création) au 30 juin 2010**

	\$	\$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>	48 820	(11 337)
<b>Distributions aux porteurs de parts (note 7)</b>	-	-
<b>Opérations des actionnaires (note 4)</b>		
Vente d'actions	-	150 000
Transferts depuis les actions de catégorie A	664 246	495 938
Paiements au rachat d'actions	(308 012)	-
	356 234	645 938
<b>Variation de l'actif net au cours de l'exercice</b>	404 054	634 601
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	634 601	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	1 038 655	634 601

# Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc.

## (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

État du portefeuille de placements

30 juin 2011

	Quantité	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% de l'actif net
<b>Placements</b>				
<b>Fonds communs de placement</b>				
Portefeuille Équilibré CC&L, série I*	117 169	1 008 877	1 049 023	101,0 %
<b>Total des placements</b>		1 008 877	1 049 023	101,0 %
<b>Autres passifs, déduction faite des autres actifs</b>			(10 368)	(1,0) %
<b>Actif net</b>			1 038 655	100,0 %
(*) Ventilation par secteur du Portefeuille équilibré de CC&L	Juste valeur \$	% de l'actif net	Juste valeur \$	% de l'actif net
	<b>30 juin 2010</b>		<b>30 juin 2011</b>	
Actions canadiennes	13 613 917	27,1 %	9 580 131	38,1 %
Actions américaines	7 108 962	14,2 %	3 884 711	15,5 %
Actions internationales	5 168 603	10,3 %	2 902 922	11,6 %
Titres à revenu fixe canadiens	19 087 639	38,0 %	6 708 758	26,7 %
Titres à revenu fixe internationaux	1 369 023	2,7 %	369 419	1,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 490 452	10,9 %	1 646 720	6,6 %
Autres actifs (passifs)	(1 612 312)	(3,2) %	11 039	0,0 %
<b>Total du Portefeuille équilibré CC&amp;L</b>	50 226 284	100,0 %	25 103 700	100,0 %
<b>Pourcentage de participation</b>	1,3 %		4,2 %	

# Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

## (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

### 1 Constitution de la société

La Catégorie Portefeuille équilibré, série 1, de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Catégorie Portefeuille équilibré ») (le « Fonds ») est une catégorie d'actions émises par Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Société »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 11 septembre 2009 aux termes de statuts constitutifs. Les porteurs de parts des sociétés en commandite accréditives Connor, Clark & Lunn reçoivent des actions de Catégorie Ressources naturelles de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Catégorie Ressources naturelles ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs d'actions de la Catégorie Ressources naturelles peuvent remplacer leurs actions par des actions de la Catégorie Portefeuille équilibré avec un report d'imposition, et inversement.

Aux termes d'une convention de gestion datée du 30 septembre 2009, Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire »), qui fait partie du Groupe financier Connor, Clark & Lunn, a été retenu par le Fonds pour fournir des conseils en matière de placements et des services de gestion de portefeuille au Fonds et pour gérer les activités courantes et administratives du Fonds.

### 2 Objectifs de placement

Le Fonds a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré en investissant dans un portefeuille très diversifié comprenant des titres de participation et des titres à revenu fixe. Le produit tiré de l'émission d'actions de Catégorie Portefeuille équilibré est investi dans les titres du Portefeuille équilibré CC&L (le « Portefeuille équilibré »), société d'investissement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Ontario. Le Portefeuille équilibré a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le Portefeuille équilibré est très diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation sont utilisés afin d'offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe sont utilisés pour limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre.

Pour atteindre les objectifs du Portefeuille équilibré, son gestionnaire, Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (le « gestionnaire de placements »), a retenu les services de plusieurs gestionnaires de portefeuille, chacun ayant sa spécialité propre. Les gestionnaires de portefeuille ci-après ont été sélectionnés pour établir la répartition de l'actif ou investir les actifs attribués à leur catégorie d'actif. En outre, ils sont entièrement responsables de la sélection de titres et ont pleins pouvoirs à cet égard :

- Baker Gilmore & Associés Inc. (« BGA ») : titres à revenu fixe (à court terme);
- Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« GPCCL ») : actions canadiennes (croissance à un prix raisonnable, ou « GARP », et titres de fiducies de revenu et actions donnant droit à des dividendes, ou « revenu et croissance ») et titres à revenu fixe (programme de placement de base);
- Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée (« Gestion privée ») : répartition de l'actif;
- Gyrus Investment Management Ltd. (« Gyrus ») : actions américaines;
- Investissement New Star Canada Inc. (« New Star ») : actions d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient (« secteur EAEO »);
- Conseillers en placement PCJ Ltée (« PCJ ») : actions canadiennes (petite capitalisation);
- Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée (« SRA ») : actions canadiennes (valeur).

Au 30 juin 2011, l'actif net total du Portefeuille équilibré s'élevait à 25,1 M\$ (50,3 M\$ au 30 juin 2010).

# Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

## (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

### 3 Principales méthodes comptables

#### Règles de présentation

La préparation des présents états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle formule des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs, des passifs, des produits et des charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Suit un résumé des principales méthodes comptables appliquées par le Fonds.

#### Évaluation des placements

Les placements sont classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » conformément aux dispositions du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA* (le « chapitre 3855 »). Par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par le dernier cours acheteur du titre en cause à la bourse de valeurs reconnue sur laquelle il est principalement négocié (l'« actif net selon les PCGR »). Si, de l'avis du gestionnaire, le prix coté d'un titre est inexact ou peu fiable ou qu'il n'est pas aisément disponible, la juste valeur de ce titre est estimée au moyen de techniques d'évaluation. Le gestionnaire détermine la juste valeur en fonction de la plus récente information disponible sur le titre, des titres analogues et des marchés sur lesquels le titre est actif. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont déterminés en utilisant le coût moyen. Les commissions de courtage et autres frais liés aux opérations sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés. Le Fonds calcule sa valeur liquidative tous les jours pour la souscription et le rachat d'actions (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») en fonction de la juste valeur des actifs et des passifs du fonds de placement (soit le dernier cours du jour de bourse). Le Fonds n'a pas changé sa méthode à cet égard.

Suit le rapprochement entre la valeur liquidative aux fins des opérations et l'actif net selon les PCGR résultant de l'application du chapitre 3855 :

	<u>Valeur liquidative aux fins des opérations</u>	<u>Ajustement selon le chapitre 3855</u>	<u>Actif net selon les PCGR</u>
<b>Par action</b>			
30 juin 2010	9,63	(0,01)	9,62
30 juin 2011	10,38	(0,02)	10,36

#### Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est de moins de 90 jours à la date de leur acquisition.

#### Constation des revenus

Les revenus de placement sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes sont comptabilisés au moment de la négociation du titre sur une base ex-dividende. Les revenus d'intérêt sont fonction du nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu au cours de la période. Les distributions du revenu et des gains en capital des fonds communs de placement sont comptabilisées à la date de la distribution, sous la même forme que celle sous laquelle elles ont été distribuées. La totalité des revenus, des gains ou des pertes nets réalisés et non réalisés et des coûts de transaction (à l'exception d'un revenu négligeable généré par la trésorerie) sont attribuables à des placements qui sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».

## **Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.**

### **(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

#### **Conversion des devises**

Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle du Fonds, au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements et les revenus et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates des opérations.

#### **Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par action**

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par action » de l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

#### **Comptabilisation des charges**

Les charges qui sont directement attribuables au Fonds sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées. Le gestionnaire a remboursé le Fonds d'une somme approximative de 9 308 \$ (2 389 \$ au 30 juin 2010) pour les frais juridiques, les honoraires des auditeurs et les droits de dépôt au cours de l'exercice. Le gestionnaire peut mettre fin à cette pratique en tout temps et sans préavis.

#### **Évaluation des actions**

L'actif net par action et/ou la valeur liquidative par action pour une journée donnée correspond à la différence entre la valeur totale des actifs du Fonds et la valeur totale des passifs du Fonds, divisée par le nombre d'actions en circulation cette journée-là. La valeur liquidative par action est déterminée à la clôture de chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. L'actif net par action est calculé deux fois l'an aux fins de l'établissement des états financiers.

#### **Désignation des actifs et des passifs financiers**

Aux fins d'évaluation et de comptabilisation, les actifs et passifs financiers sont désignés comme suit : tous les placements, y compris les instruments dérivés, le cas échéant, sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont désignés comme détenus à des fins de transaction; les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir pour la vente d'actions donnant droit aux plus-values, les montants à recevoir pour les titres vendus et les autres actifs sont désignés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement; les montants à payer pour l'achat de titres, les montants à payer pour le rachat d'actions donnant droit aux plus-values, les autres passifs et les charges à payer sont désignés comme autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût après amortissement.

#### **Opérations entre apparentés**

Toutes les opérations entre apparentés ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées au montant de la contrepartie qui est convenu par les parties.

#### **Estimations comptables**

Pour préparer des états financiers conformément aux PCGR du Canada, le gestionnaire peut devoir faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges présentés pour les périodes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Modifications futures de méthodes comptables**

Le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a annoncé précédemment que les entreprises ayant une obligation d'information du public, y compris les fonds de placement, seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en remplacement des PCGR du Canada en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011. En juin 2010, le CNC a publié l'exposé-sondage intitulé « Adoption des IFRS par les sociétés de placement », qui propose aux sociétés de placement qui appliquent actuellement les exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 (la « NOC-18 »), « Sociétés

## **Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.**

### **(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

Notes afférentes aux états financiers

**30 juin 2011 et 2010**

---

de placement », publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, de reporter l'adoption des IFRS aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. En septembre 2010, le CNC a approuvé la possibilité, pour les sociétés de placement appliquant la NOC-18, de reporter de un an l'adoption des IFRS.

À son assemblée du 12 janvier 2011, le CNC a décidé de reporter d'une autre année, soit à l'année 2013, la date de basculement obligatoire aux IFRS pour les sociétés de placement et les fonds distincts des entreprises d'assurance-vie. Cette décision fait suite à la déclaration de l'International Accounting Standards Board, à la fin de 2010, sur le fait que son projet portant sur les sociétés de placement serait retardé et qu'il était peu probable qu'une norme définitive soit publiée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, soit la date d'adoption obligatoire alors prévue pour ces entités. En conséquence, le Fonds reportera sa mise en œuvre des IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire du Fonds a entrepris des travaux visant à déterminer les principales répercussions qu'aura l'adoption des IFRS et est en voie d'élaborer un plan de transition, qui prévoira notamment l'établissement des différences entre les méthodes comptables actuelles du Fonds et celles qui devraient s'appliquer en vertu des IFRS, de même que la prise de toute décision requise relativement aux choix de méthodes comptables et à la mise en œuvre des nouvelles normes ainsi que la détermination de leur incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds. À ce jour, la direction a déterminé que le basculement aux IFRS n'aura aucune incidence importante sur l'actif net par part. Elle réévaluera néanmoins les répercussions de la transition aux IFRS à la lumière de toute nouvelle modification qui pourrait être apportée aux normes IFRS existantes

#### **4 Capitaux propres**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de Catégorie Portefeuille équilibré. Les porteurs de parts des sociétés en commandite accréditives Connor, Clark & Lunn reçoivent des actions de Catégorie Ressources naturelles de Connor, Clark & Lunn Catégorie Capital Inc. (la « Catégorie Ressources naturelles ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs d'actions de Catégorie Ressources naturelles peuvent remplacer leurs actions par des actions de Catégorie Portefeuille équilibré avec un report d'imposition, et inversement.

Le Fonds n'est assujéti à aucune restriction ou exigence particulière en ce qui a trait à la souscription et au rachat d'actions de Catégorie Portefeuille équilibré. Les actions de Catégorie Portefeuille équilibré peuvent être souscrites ou rachetées par l'intermédiaire d'un contrepartiste, tel qu'il est précisé dans le prospectus daté du 26 mars 2010.

Les porteurs d'actions de catégorie Ressources naturelles peuvent remplacer leurs actions par des actions de Catégorie Portefeuille équilibré avec un report d'imposition, et inversement. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, un montant de 664 246 \$ a été transféré de la Catégorie Ressources naturelles en échange de 63 684 actions de Catégorie Portefeuille équilibré (495 938 \$ en échange de 50 985 actions de Catégorie Portefeuille équilibré au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010). De plus, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, 29 433 actions de Catégorie Portefeuille équilibré ont été rachetées pour un coût total de 308 012 \$. Il n'y a eu aucun rachat au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

Les variations des actions en circulation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 et de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010 se présentent sommairement comme suit :

## Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

### (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

	Nombre d'actions de Catégorie Portefeuille équilibré	
	2011	2010
Solde d'ouverture	65 985	—
Ventes	—	15 000
Transferts provenant des actions de Catégorie Ressources naturelles	63 684	50 985
Rachats	<u>(29 433)</u>	<u>—</u>
Solde de clôture	<u>100 236</u>	<u>65 985</u>

Le Fonds considère que le capital comprend toutes les actions émises et en circulation. Le Fonds gère son capital en fonction des objectifs indiqués à la note 2.

#### 5 Dépositaire

Aux termes d'une convention de fiducie, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs (le « dépositaire ») agit à titre de dépositaire des actifs du Fonds. Le dépositaire est également chargé de certains aspects des activités quotidiennes du Fonds, notamment le calcul de la valeur liquidative, du bénéfice net et des gains en capital nets réalisés du Fonds, ainsi que de la tenue des livres et registres du Fonds. Le dépositaire facture des frais au Fonds pour ces services.

#### 6 Frais de gestion et autres frais

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion correspondant annuellement à 2,00 % de la valeur liquidative du Fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion facturés au Fonds pour l'exercice clos le 30 juin 2011 ont totalisé 21 363 \$ (697 \$ au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010). Le gestionnaire verse la rémunération du gestionnaire de placements à même les frais de gestion susmentionnés.

Le Fonds paie également des frais de service aux contrepartistes dont les clients détiennent des actions de catégorie Portefeuille équilibré du Fonds. Ces frais sont calculés une fois par trimestre civil et versés trimestriellement à terme échu; ils correspondent annuellement à 0,50 % de la valeur liquidative des actions de Catégorie Portefeuille équilibré détenues par les clients des contrepartistes. Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, les frais de service se sont chiffrés à 5 029 \$ (172 \$ au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010).

#### 7 Distributions

De temps à autre, le Fonds peut verser des distributions aux actionnaires. Ce dernier verse chaque année son revenu aux fins fiscales et des gains en capital de façon à ne pas avoir à payer d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ces distributions sont versées sous forme d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011, le Fonds a déclaré des distributions hors trésorerie de 311 295 \$ (néant pour la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010). Immédiatement après la distribution hors trésorerie, les actions du Fonds ont été regroupées de manière à ce que chaque actionnaire possède, après le regroupement, le même nombre d'actions du Fonds qu'avant la distribution.

## Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

### (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

#### 8 Commissions de courtage et rabais de courtage

Aucun montant n'a été versé à titre de commissions de courtage liées à des opérations de placement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 (aucune commission n'a été versée au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010).

#### 9 Impôts sur le revenu

La Société est admissible à titre de « société de placement à capital variable » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Aux fins fiscales, la Société évalue, à titre d'entité unique, son revenu ou sa perte net et le montant net de ses gains ou de ses pertes en capital. Les pertes subies par une catégorie peuvent être utilisées pour réduire le montant net des gains d'une autre catégorie afin de réduire le revenu net ou le montant net des gains en capital de la société dans son ensemble. La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 33 1/3 %. Cet impôt est intégralement remboursable lors du versement de dividendes imposables aux actionnaires à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes sur le revenu net de placement. Les produits d'intérêts et les dividendes étrangers, déduction faite des frais applicables, sont imposés au plein taux d'imposition des fonds de placement. Des crédits pour les impôts étrangers payés sont accordés, sous réserve de certaines limites. Tant que la Société reste admissible à titre de société de placement, tout impôt sur le montant net des gains en capital réalisés imposables est remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes sur les gains en capital ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. Les impôts sur le revenu, le cas échéant, sont répartis parmi les catégories de la Société selon une proportion raisonnable.

#### 10 Instruments financiers

	30 juin 2011	30 juin 2010
<b><u>Actif</u></b>	\$	\$
Trésorerie	-	247 213
Instruments détenus à des fins de transaction	1 049 023	631 630
Prêts et créances au coût après amortissement	-	1 812
<b>Actif total</b>	<b>1 049 023</b>	<b>880 655</b>
<b><u>Passif</u></b>		
Instruments détenus à des fins de transaction	-	-
Passifs financiers au coût après amortissement	10 368	246 054
<b>Passif total</b>	<b>10 368</b>	<b>246 054</b>

Aux fins du classement en catégories selon le chapitre 3862, les montants à recevoir au titre des distributions de fonds communs de placement sont classés dans les prêts et créances et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De même, les montants à payer au titre de l'achat de placements, les créditeurs et charges à payer et les frais de gestion à payer sont classés dans les passifs financiers et présentés au coût après amortissement.

# Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

## (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 30 juin 2011 et 2010 :

<b>Actifs à la juste valeur au 30 juin 2011 (\$)</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Fonds commun de placement	1 049 023	-	-	1 049 023
<b>Total</b>	<b>1 049 023</b>	-	-	<b>1 049 023</b>

<b>Actifs à la juste valeur au 30 juin 2010 (\$)</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Fonds commun de placement	631 630	-	-	631 630
<b>Total</b>	<b>631 630</b>	-	-	<b>631 630</b>

Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé concerné est négocié sur un marché actif où les cours du marché sont disponibles. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être négocié sur un marché actif, il est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur repose sur des données non observables significatives, auquel cas il est classé au niveau 3.

Fonds communs de placement : Les placements du Fonds dans des fonds communs de placement sont classés au niveau 1, car ces parts de fonds sont négociées sur un marché actif et qu'un prix coté fiable est observable.

Il n'y a pas eu de transferts entre les trois niveaux au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 et de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

## 11 Gestion des risques financiers

Le Fonds peut être exposé à divers risques financiers, qui sont décrits ci-après. L'exposition du Fonds à ces risques est concentrée dans ses portefeuilles de placement. Afin de déterminer les risques auxquels le Fonds est exposé et la mesure dans laquelle il y est exposé, il convient de se reporter à l'état du portefeuille de placements. Le gestionnaire de placements gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des sous-conseillers professionnels chevronnés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds, l'évolution du marché et la conjoncture économique en général.

Les sous-conseillers ont recours à divers moyens pour surveiller le Fonds, y compris l'évaluation de certaines variables financières et économiques pertinentes pour celui-ci. Le programme de gestion des risques du Fonds repose sur la surveillance de la conformité par rapport aux directives de placement contenues dans les énoncés de politique de placement. Les énoncés de politique de placement sont des documents internes qui précisent comment chaque portefeuille est géré. Les énoncés de politique renferment les objectifs de placement du Fonds (voir ci-dessous) et les directives en matière de placement. Ces directives portent sur les investissements autorisés, les niveaux de diversification acceptables et les utilisations permises de dérivés.

Les titres sont choisis dans le but de maximiser les rendements en fonction des paramètres de risque définis dans les énoncés de politique de placement. Le respect de ces directives et d'autres restrictions pour les placements du Fonds est surveillé quotidiennement au moyen d'un système de conformité électronique afin de vérifier qu'il n'y a pas de violations et que les placements du Fonds demeurent dans les fourchettes établies, en dépit des fluctuations du marché. Des mesures correctrices sont prises au besoin et les violations de directives, s'il en est, sont mentionnées au gestionnaire.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des actifs et des passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien (monnaie fonctionnelle du Fonds) varie en raison des fluctuations des taux de change. Les obligations et les placements à court terme émis dans d'autres pays sont vulnérables aux fluctuations du cours des monnaies de ces pays, sauf indication contraire. Les obligations, les placements à court terme et les dérivés libellés en monnaie étrangère sont exposés au risque de change, car les cours sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Les titres de participation étrangers ne sont pas exposés au risque de change aux fins du chapitre 3862, puisqu'ils sont considérés comme des placements non monétaires. Les variations de la valeur de marché de ces titres découlant de fluctuations des taux de change sont considérées comme une composante de l'autre risque de prix (voir ci-dessous).

## **Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.**

### **(Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)**

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

Au 30 juin 2011, l'exposition directe du Fonds au risque de change était négligeable, du fait que les parts du Portefeuille équilibré sous-jacent étaient évaluées en dollars canadiens. Le Fonds est exposé indirectement au risque de change dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent investit dans des instruments financiers libellés en monnaie étrangère. Une hausse (une baisse) de 5,0 % des taux d'intérêt en vigueur, tous les autres facteurs étant constants, aurait donné lieu à une diminution (à une augmentation) d'environ 300 \$ (400 \$ en 2010) de l'actif net. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur de marché des placements porteurs d'intérêt du Fonds fluctue en raison de variations des taux d'intérêt en vigueur. Plus l'échéance est éloignée, toutes choses étant égales par ailleurs, plus un titre est sensible au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est concentrée dans ses placements en titres de créance (comme les obligations et les placements à court terme) et en instruments dérivés sur taux d'intérêt (s'il en est). Les autres actifs et passifs ont un horizon à court terme et ne portent pas intérêt.

Au 30 juin 2011, l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt était négligeable, car le Fonds n'avait pas de positions importantes sur des placements à long terme porteurs d'intérêt. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt indirectement dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent investit dans des placements en titres fondés sur des créances et dans des instruments dérivés sur taux d'intérêt.

Une hausse (une baisse) de 1,0 % des taux d'intérêt, en supposant un changement de sens analogue de la courbe de rendement (tous les autres facteurs étant constants), aurait donné lieu à une diminution (à une augmentation) d'environ 19 000 \$ (16 000 \$ en 2010) de l'actif net du Fonds. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers analogues négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires qui ont un horizon à court terme et ne sont pas assujettis à l'autre risque de prix.

Au 30 juin 2011, le Fonds était exposé à l'autre risque de prix dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent avait investi dans des placements en titres assujettis aux fluctuations du marché (qui ne sont pas causées par les autres facteurs mentionnés ci-dessus). Une tranche d'environ 65,9 % (51,3 % en 2010) de l'actif net du Fonds est exposée à l'autre risque de prix. Une augmentation (une diminution) de 10 % des cours boursiers, tous les autres facteurs étant constants, aurait donné lieu à une augmentation (à une diminution) d'environ 69 000 \$ (32 000 \$ en 2010) de l'actif net du Fonds. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Si l'actif net du portefeuille avait augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 105 000 \$ (63 000 \$ en 2010). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque que survienne une perte si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations financières. Pour maximiser la qualité du crédit des placements du Fonds, ses sous-conseillers évaluent systématiquement le crédit des émetteurs de titres de créance. Le calcul de la juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de titres de créance.

L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés de gré à gré est basée sur le gain non réalisé du Fonds sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. Au 30 juin 2011, l'exposition directe au risque de crédit du Fonds

## Connor, Clark & Lunn Capital Class Inc.

### (Catégorie Portefeuille équilibré, série 1)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2011 et 2010

---

était négligeable, car le Fonds n'avait pas de positions importantes sur des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds est exposé au risque de crédit indirectement dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent investit dans de tels instruments. Une tranche d'environ 33,4 % (48,6 % en 2010) de l'actif net du Fonds a été exposée au risque de crédit.

Le Fonds est aussi exposé au risque de crédit du dépositaire, qui s'est vu attribuer une notation de AA- aux 30 juin 2010 et 2011.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de crédit indirect découlant de placements dans le Portefeuille équilibré sous-jacent :

Note <sup>1)</sup>	2011 (% de l'actif net)	2010 (% de l'actif net)
AAA	7,0 %	12,5 %
AA	13,3 %	18,2 %
A	9,1 %	15,3 %
BBB	4,0 %	2,6 %
<b>Total</b>	<b>33,4 %</b>	<b>48,6 %</b>

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas régler ses obligations à temps ou pour des montants raisonnables. L'exposition du Fonds au risque de liquidité est concentrée dans le rachat en trésorerie quotidien d'actions. Le Fonds détient principalement des placements dans des titres qui peuvent être cédés rapidement. De plus, il conserve suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité. Le risque de liquidité est considéré comme négligeable. Tous les passifs sont payables dans un délai de trois mois.